



## NOUVELLES PROCEDURES :

### Carte Nationale d'Identité et passeport

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2016, les demandes de carte d'identité et les passeports sont à effectuer dans les mairies qui traitent les passeports biométriques.

Vous devez donc prendre rendez-vous dans les communes équipées les plus proches (Vannes, Theix, Saint Avé, Muzillac, Questembert ....)

Vous pouvez également remplir une pré-demande en ligne sur le site [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr). Une fois cette pré-demande validée, un numéro vous est communiqué, ce dernier est à remettre lors de votre rendez-vous en mairie.

**Rappel :** Pour les personnes majeures, les cartes valables au 1<sup>er</sup> janvier 2014 sont automatiquement prolongées de 5 ans (valables uniquement en France et dans certains pays étrangers)

**Attention :** *les délais pour obtenir un rendez-vous sont longs*

### SORTIE DE TERRITOIRE

Depuis le 15 janvier 2017, l'autorisation de sortie de territoire pour les personnes mineures est à nouveau obligatoire.

La démarche ne se fait plus en mairie. Un formulaire CER-FA 15646\*01 est à télécharger sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) et à compléter par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale. Ce formulaire devra être accompagné de la copie de la carte d'identité ou du passeport de la personne signataire.

### ELECTION ET PROCURATION

La procuration permet à un électeur absent le jour d'une élection, de se faire représenter, par un électeur inscrit dans la même commune ou sur la même liste consulaire que lui. La démarche se fait au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail.

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et du traitement de la procuration. Cette procuration peut être établie à tout moment et jusqu'à la veille du scrutin, mais, en pratique, le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si le centre de vote à l'étranger ou la mairie ne l'a pas reçue à temps.

## INFORMATION

**Le Morbihan est placé en état d'alerte, seuil de niveau 1 concernant les restrictions d'eau jusqu'au 31 mars 2017** (arrêté du 3 février 2017 de la préfecture du Morbihan règlementant les usages de l'eau en vue de la préservation de la ressource en eau dans le département du Morbihan). Arrêté affiché en mairie ou à consulter sur le site de la préfecture du Morbihan <http://www.morbihan.gouv.fr/Actualites/Actualites/Decisions-du-prefet-a-l-issu-du-comite-secheresse-reuni-le-31-janvier-2017>

### FERMETURE DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES D'ELVEN

Les règlements de la cantine et de la garderie sont à adresser :

#### Centre des Finances Publiques de Vannes Ménimur

5 avenue Edgar Degas – 56019 VANNES CEDEX

Pour tout ce qui concerne les impôts les redevables doivent s'adresser au service d'imposition des particuliers :

#### SIP Vannes remparts, Cité Administrative, 13 avenue Saint Symphorien – CS 22510 – 56019 VANNES

CEDEX.

### PIEGES A FRELONS

Depuis la mi-février les frelons asiatiques pointent le bout de leur dard près des maisons d'habitation. C'est l'époque à laquelle les reines forment les premiers nids dès que la température devient stable.

Aussi mettez vos pièges en place et en cas de nid découvert prévenez la mairie.

### NOUVELLE REGLEMENTATION

**A vélo, le port du casque devient obligatoire-** décret n° 2016-1800 du 21 décembre 2016, pour tous les enfants de moins de 12 ans qu'ils soient conducteurs ou passagers. L'entrée en vigueur de cette obligation sera effective à compter du 22 mars 2017.

La responsabilité des adultes est engagée :

**Adultes, si vous encouragez vos enfants à pratiquer le vélo, montrez l'exemple !**

Si un adulte transporte à vélo un enfant passager non casqué ou accompagne un groupe d'enfants non protégés, il risque une amende de quatrième classe (90 euros)

## Elagage

La chute d'arbres ou de branches sur le réseau électrique et télécom est l'une des premières causes de coupures d'alimentation électrique et téléphonique.

L'élagage constitue donc un véritable enjeu pour la qualité de l'acheminement des réseaux ainsi que la visibilité routière.

Il appartient à chaque riverain d'entretenir les arbres et haies afin de prévenir tous désordres sur la voirie et réseaux publics. En cas de non-respect et manque d'entretien, la commune se réserve le droit de faire

effectuer les travaux à la charge du propriétaire de la parcelle.

L'entreprise «ENEDIS » réalise annuellement un programme d'élagage aux abords des réseaux électriques. Dans ce cadre, au cours des prochains mois, la commune va être concernée par l'élagage aux abords du réseau moyenne tension sur les départs de « Talhouet » sur la commune de Theix.

Avant toute intervention, l'entreprise mandatée par « ENEDIS » prendra contact avec les propriétaires des parcelles concernées.

Gwénael Le Floch

## - Ecole Saint Joseph –

Le samedi 18 Mars, les élèves de la Petite Section au CM2 défilent dans les rues à l'occasion du carnaval de l'école et présenteront danses et chants aux familles.

### Projets à venir :

-Séances de piscine pour les élèves de CP-CE

-Séances de voile pour les élèves de CM

Portes-ouvertes de l'école : Le vendredi 28 Avril de 17h00 à 19h00.

.visites des classes

.Rencontre avec l'équipe pédagogique

.Exposition des œuvres artistiques réalisées depuis la rentrée

.Présentation des associations des parents d'élèves

La directrice se tient à la disposition des familles, qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) à l'école. Pour toute demande de renseignements, n'hésitez pas à contacter l'école au 02 97 53 20 38.

## Ecole publique les Korrigan

Fête du printemps : le lundi 20 mars, les élèves défilent vers 11 h dans les rues de Treffléan. Ils seront déguisés sur le thème du printemps (tenues et chapeaux de couleur, tenue de jardinier...). A cette occasion, nous irons planter symboliquement des fleurs devant la salle « Belle étoile ». L'après-midi, un goûter sera offert dans l'école par l'association de parents d'élèves.

Dans le cadre du projet « Déchets d'œuvres », les élèves de CE fabriquent une sculpture qui sera exposée au Palais des Arts. Cette œuvre doit être élaborée avec des objets de récupération et représenter un super-héros. En parallèle de cette création, nous travaillerons sur le recyclage et le tri des déchets.

Les élèves de GS-CP et CE participent au projet Musique à l'école. Avec l'aide d'un musicien professionnel, les élèves découvrent des chants et des rythmes de plusieurs pays. Ce travail sera présenté en fin d'année lors de la fête de l'école.

Pensez dès à présent à l'inscription de vos enfants pour la rentrée prochaine. Vous pouvez appeler au 02 97 53 21 79 (M. Le Cunff) afin de convenir d'un rendez-vous pour visiter l'école. Vous devrez vous munir du livret de famille et du carnet de santé.

Une porte ouverte est prévue le samedi 1<sup>er</sup> juillet de 10h à 12 h 00.

## Fête de la musique le 16 juin 2017 à partir de 20h dans le bourg

Buvette, vente de crêpe et petite restauration sur place (galette saucisse).

Nous recherchons 4 groupes (bénévoles) pour la scène principale, style pop, rock, electro, musique du monde. Une petite expérience de la scène est demandée (bars, petites scènes). Plus de détails en contactant directement la mairie

## **LE SERVICE ANIMATION ENFANCE JEUNESSE**

### **Animations pour les ADOS de 13 à 16 ans :**

-Vacances de printemps : La Maison Des Jeunes ouvrira 2 demi-journées et 2 soirées pendant les vacances de printemps. Les jeunes seront accompagnés par 2 animateurs (Laura-diane et Alexis).

Les ouvertures seront gratuites, par contre, les adolescents devront s'inscrire en mairie avec un dossier complet pour 2017 (fiche sanitaire signée par les parents, vaccins etc) et s'acquitter de l'adhésion annuelle à la MDJ de **10€**.

Inscriptions en mairie :

-samedi 25 mars 9h-11h

-mercredi 29 mars : 9h-12h et 14h-16h

-Vacances d'été :

-Camp ados (12-13 ans à 15-16 ans) : du lundi 3 au vendredi 7 juillet.

-3 Semaines d'activités : du 10 au 13 juillet, du 17 au 21 juillet et du 31 juillet au 4 août.

Inscriptions début mai.

### **Animations pour les jeunes de 6 à 13 ans :**

-Vacances de printemps : Le service jeunesse ouvrira les 2 semaines des vacances de printemps du lundi 10 avril au vendredi 21 avril avec de nombreuses activités : paddle, koh lanta, équitation, foot aveugle etc...

Un mini-camp de 3 jours à l'Île Aux Pies (St-Vincent Sur Oust) est proposé du mardi 18 au jeudi 20 avril pour 16 enfants. En cas d'affluence, la priorité sera donnée aux enfants dont les parents travaillent et ceux qui sont déjà venus au centre en 2017.

Inscriptions en mairie :

-samedi 25 mars 9h-11h

-mercredi 29 mars : 9h-12h et 14h-16h

-Vacances d'été :

-Camp enfants (8-12 ans) : du lundi 24 au vendredi 28 juillet.

-Ouverture du service : du 10 au 13 juillet, du 17 au 21 juillet, du 24 au 28 juillet (camp), du 31 juillet au 4 août et du 28 juillet au 1<sup>er</sup> septembre.

Inscriptions pour le camp : début mai

Inscriptions pour les activités d'été : début juin

**Pour tout renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Delphine au 06 10 70 26 13 ou par mail [trefflean.anim@orange.fr](mailto:trefflean.anim@orange.fr).**

## **Les enfants et aînés de la commune ont partagé leurs loisirs**

C'est une coutume dans la commune, les aînés du club des Bruyères échangent régulièrement avec les jeunes treffléannais, pour le plus grand plaisir de tous.

Jules Maillard, jovial président du club des Bruyères, a pris l'habitude de faire monter l'ambiance au sein de ses troupes pendant que Delphine LE BRAS, responsable du service animation jeunesse, fait de même avec ses jeunes !

Mercredi après-midi 25 janvier, autour d'un loto et d'un goûter, les âges variaient de 6 à 77 ans et plus !

Comme nous l'explique Jules : *« c'est la continuité de la semaine bleue, nous sommes déjà venus animer des séances de tricot et de jeux de société, dans le cadre des TAP et notre club souhaite continuer ces échanges fructueux. »*

Muriel qui affirme *« être la plus jeune du club »* explique qu'aujourd'hui beaucoup de familles sont dispersées par les distances et que, d'une certaine manière, elle remplace *« les papys et mamies que certains n'ont pas. J'aime les enfants et ça me fait de la joie. »*

Agnès, 81 ans, malgré sa récente fracture du col du fémur, est venue tout exprès du Hameau de Randrecard. Elle confie : *« je viens pour me mêler aux jeunes que je ne connaissais pas. C'est agréable de les intéresser à quelque chose qu'ils n'ont jamais pratiqué. »*

Le petit Noémie, qui vient pour la toute 1<sup>ère</sup> fois et qui a tout écouté, opine : *« je n'avais encore jamais joué au loto ! »*

Jules Maillard explique qu'il y a encore plein de jeux de société dans les armoires de la salle Belle Etoile et que cela augure de beaux échanges à venir.

Mais il faut une fin à tout, le bel après-midi se termine autour d'un goûter et d'un jus d'orange.

## **Le nouvel an chinois au restaurant scolaire**

Vendredi 27 janvier une surprise attendait les enfants au restaurant scolaire.

En effet, en plus d'un repas chinois (nems, légumes, litchi etc), le personnel avait décoré la salle en conséquence et avait revêtu de beaux habits chinois. Les enfants de maternelles avaient tous un chapeau chinois confectionné par les plus grands, dans le cadre des TAP (temps d'activités périscolaire). Une musique agrémentait le tout.

Les enfants ont beaucoup apprécié cette animation autour d'un pays lointain

## Activités sportives et culturelles

### La petite graine

Le printemps arrive sur les Vergers de Bizole et les activités se poursuivent avec Une Petite Graine.

Tout d'abord, nous souhaitons vous informer de la réalisation du **stage d'initiation à la permaculture** le week-end des **8 et 9 avril**.

Il sera encadré par **Mickaël Rateau, formateur certifié, de l'association Les Incroyables comestibles**.

Si la permaculture vous questionne, vous intéresse et que vous souhaitez en savoir plus, il reste quelques places disponibles.

Les activités autour de la nature se poursuivent sur les mois à venir...

**Le samedi 25 mars, de 10h à 11h30**, Marylin, professeur certifié, vous propose un atelier **QI QONG** en plein air. Ouvert à tous, dès 16 ans.

**Un atelier à 4 mains « semis de printemps »** vous est proposé **le samedi 1<sup>er</sup> avril de 10h30 à 12h** sur les Vergers. Venez partager un moment les mains dans le terreau, avec votre enfant, petit enfant, neveu ou nièce, dès 4 ans...

**Le mercredi 19 avril, de 14h à 16h30**, nous vous proposons une balade reconnaissance et cueillette des plantes sauvages, suivi d'un petit atelier de cuisine.

Pour tous renseignements, pour les tarifs et les inscriptions, pour venir nous rencontrer, contactez nous...

Elodie Titelouze

Coordinatrice et Educatrice à l'environnement

Association Une Petite Graine

[contact@unepetitegraine.fr](mailto:contact@unepetitegraine.fr) 06.50.51.30.15

### SOIREE TARTIFLETTE

Le COMITE DE JUMELAGE TREFFLEAN / LA GIETTAZ organise son traditionnel repas tartiflette le samedi 1<sup>er</sup> avril à 20h salle du restaurant scolaire. Cette soirée, ouverte à tous, vous permettra de déguster cet excellent plat typiquement savoyard. Notre tartiflette est préparée sur place avec du véritable reblochon de Savoie et des produits frais. Cette année nous mettrons l'accent sur la qualité et la quantité dans chaque assiette.

Notre tartiflette sera à déguster sur place au prix de 11€ avec apéritif accompagnée de mise en bouche et dessert ou à emporter pour 10€. Le repas enfant sera au prix unique de 5€.

Pour mieux vous accueillir nous vous demandons une inscription avant le 22 mars près d'un membre du comité de jumelage ou : René MAZIER tel : 06.08.94.02.56

## A.R.A.C.

Après une sortie très appréciée par les 60 participants les 29 et 30 Novembre 2016 sur BORDEAUX, l'ARAC organise sa traditionnelle journée le

**Dimanche 4 Juin, destination**

**BENODET La Balnéaire.**

Au programme : départ 6h00 de TREFFLEAN avec un arrêt en cours de route pour une pause petit-déjeuner

Le matin croisière commentée de 2 heures sur l'ODET, sur une vedette de l'Odet, puis retour au port pour le déjeuner.

L'après-midi, promenade en petit train à la découverte de BENODET.

A la fin de cette ballade, visite d'une biscuiterie pour découvrir le façonnage du Kouign Aman, suivie d'une dégustation avec une bolée de cidre.

Retour à TREFFLEAN en fin de journée.

Prix : 40 € pour les adhérents et 76 € pour les non-adhérents.

Grand voyage prévu en mai-juin 2018 : L'EST AMERICAIN de WASHINGTON à BOSTON en passant par Pays Amish – Philadelphie – New-York et Cape Cod.

Inscriptions dès à présent pour ces sorties.

Pour tout renseignement sur ces sorties : contact Jack AUBRY au 06 66 45 00 53

## Les amis de la chapelle de Cran

L'hiver est une période de relative inactivité pour notre association. Certains travaux en cours se poursuivent néanmoins, tels que l'organisation de concerts et la préparation du Pardon de Cran du 20 août.

Voici le calendrier des concerts :

- 20 mai : le groupe "Jamais Vu"

- 01 juin : enregistrement d'un CD par la chorale Nova Voce sur invitation (les membres de l'association sont invités).

- 17 juin : Elodie Jaffré et ses chants traditionnels bretons, accompagnée à la harpe (à finaliser quant à la date)

- 29 juillet : le groupe Bubbley Mayse, musique du monde.

Concernant le Pardon du 20 août, les Turlupains n'assureront pas les fournées cette année. Il nous faut donc trouver un autre boulanger.

Le chemin intercommunal consacré à Cran est terminé. La signalétique a été posée. Le parcours fait environ 5 Km de long. Il part du four de Cran et passe à la fontaine. Ensuite, il faut tourner à droite et passer le Koh Kastel, puis descendre jusqu'au ruisseau et rejoindre Lostihuel. On doit ensuite revenir dans le bois, passer la Chaise du Diable et poursuivre au-dessous de Kerhuilir. Prendre ensuite le chemin d'exploitation qui permet de revenir à Cran. Le chemin est balisé par des signes jaunes (Petite Randonnée) et des lames aux poteaux indiquant "chemin de Cran". Une fiche sera mise en vente par l'Office du Tourisme de Vannes. Bonne promenade !

Des travaux vont être entrepris sur le toit de la cabane du four à pain. La brande sera remplacée par du chaume.

Nous poursuivons nos recherches sur le patrimoine, notamment le décryptage des peintures murales. Une photo de 1974 montre la présence de peintures sur le mur nord. Ces peintures, probablement en trop mauvais état, n'ont pas été restaurées.

P. Puireux, Président de l'Association

## 14ème Vide-grenier de Treffléan (56250), dimanche 02 avril 2017, de 9h à 18h.

Intérieur et extérieur : stade et salle de sport Maurice Le Luherne.

5 Le Petit Trenehue, 56250 Treffléan, France

Latitude : 47.6758 | Longitude : -2.6095

15 km à l'est de Vannes

60 exposants, particuliers et habitants de la commune (Max 230 ml). Accueil des exposants dès 7h. Aide au déchargement.

Tarifs exposants : 3,50€ le mètre linéaire. Tables (3m) disponibles sur demande à 2,50€ la table.

Lien de téléchargement du bulletin d'inscription pour les exposants : <https://drive.google.com/open?id=0B1A6ikDw66gATDYxcm9NenA2dTg>

Entrée : 1€ par famille au profit de l'école.

Restauration sur place. Parking exposants et Parking visiteurs.

Organisateurs : Amicale de l'école des Korrigans – [amicalekorrigans@gmail.com](mailto:amicalekorrigans@gmail.com) – 07 69 34 30 64  
<http://amicalekorrigans.over-blog.com>  
<https://www.facebook.com/amicalekorrigans>

## **Tournoi OPEN de tennis Saint-Nolff Tréfléan**

Lors des vacances de février 2017 a eu lieu le tournoi de tennis

150 inscriptions jeunes et adultes près de 180 matchs tout au long des deux semaines de tournoi

le tournoi était ouvert aux fins de 3ème série classement 15/1

Les principaux résultats

Finaliste seniors Dames Gilles Auriane 15/5 St Nolff/Tréfléan

Vainqueur seniors Dames Vidal Justine 15/4 Chantepie 6/1 – 4/6 – 7/6

Finaliste seniors Hommes LeRoy Quentin 15/2 Séné

Vainqueur seniors Hommes Baez Simon 15/2 Chartes de Bretagne 6/2 – 6/1

Notre tournoi est maintenant reconnu comme l'un des bons tournois de début d'année, et l'association de nos deux communes y contribue.

Notre section compte 110 adhérents, une école de tennis, un breveté d'état pour les cours et un animateur tennis pour les jeunes dès 5 ans.

Pour tous renseignements

Lizano Jean-Bernard Président

0626789699

[jbl56@wanadoo.fr](mailto:jbl56@wanadoo.fr)

Joffrédo Marie Thérèse Vice Présidente

0787045415

[marie.the.joffredo@orange.fr](mailto:marie.the.joffredo@orange.fr)

## **Fin tournoi OPEN 2017**

Nombres d'inscrits = 148

Simple dames = 14

Simple jeunes Garçons 13/14 = 20

Simple Jeunes Garçons 15/16 = 16

Simple Hommes + 35 = 15

Simple Hommes +45 = 20

Simple Hommes Seniors = 82

Consolante = 14

Nombre de Matches sur les 2 semaines 175

## **FINALISTES ET VAINQUEURS**

Finaliste Consolante Nogré Erwan 30/2 Questembert

Vainqueur Consolante Ropert Jean-Charles 30/1 6/0 – 6/3 St Avé

Finaliste 13/14 Culaud Titouan 15/5 TCV

Vainqueur 13/14 Gesland Hugo 15/2 6/3 – 6/4 TCV

**L'association culturelle TREFFL'EN FETE** que vous connaissez maintenant depuis plus de 10 ans vous annonce ses événements de l'année 2017.

30 Avril : Tournoi de Molky au boulodrome de Tréfléan, à partir de 10h. Inscription en doublette – 5 € à [seb.rouxel@gmail.com](mailto:seb.rouxel@gmail.com)

2 Septembre : Festival qui amuse tous les membres de famille, à partir de 15h30 avec les arts de rue, au stade de Trefflean.

De plus, la section Noz Trefflean Molky, a l'honneur, avec les clubs de Bignan et de Theix d'organiser le

En bref :

**25 mars** : remplissage des bennes de papier

**2 avril** : vide-grenier

**1er juillet** : kermesse ...



### Le 1<sup>er</sup> week-end d'avril : Vide-grenier des Korrigans

L'Amicale vous donne rendez-vous le **dimanche 2 avril** pour venir flâner et chiner à la salle des sports de Treffléan. C'est aussi une belle occasion de préparer votre grand ménage de printemps en tenant un stand avec les affaires des placards, grenier ou garage que vous aurez vidé.

Les bénévoles de l'amicale vous aideront à décharger vos voitures pour une installation plus rapide.

N'hésitez pas à nous contacter dès maintenant pour votre inscription : [amicalekorrigans@gmail.com](mailto:amicalekorrigans@gmail.com) ou par téléphone au 07 69 34 30 64.

### Collecte de Papier : Bientôt 2 bennes !

La collecte de papier porte ses fruits. Grâce à l'ensemble des Treffléanais, les deux écoles ont été performantes et chacune a recyclé pour une valeur de 400€ de papier en septembre. A présent le cabanon déborde tellement que nous prévoyons **2 bennes pour le samedi 25 mars** à partir de 10h00 derrière les ateliers municipaux de Kervoyel. Nous comptons évidemment sur les bureaux des deux amicales, parents d'élèves et bénévoles pour clôturer cette belle action par un pot digne des efforts fournis.

### Beaucoup d'événements en vue

Plusieurs sorties se sont déjà déroulées cette année et de nombreux nouveaux projets se dessinent : sorties de fin d'année, aménagement de la cour de récréation, bibliothèque, classes découvertes... Rappelons qu'une petite sortie au cinéma pour une classe peut coûter près de 200€ dû aux frais de transport.

# Carnaval

**Samedi 18 mars**

Défilé des enfants à partir de 10h30.

Le midi :

**COUSCOUS**

Cuisiné par nos soins

Sur place :

11€ le menu adulte (apéritif-couscous-dessert-café)

5€ le menu enfant (volaille/légumes/semoule/dessert)

A emporter :

7€ la part (emballage prévu)

8€50 la part + dessert

(moelleux chocolat maison)

L'association de  
parents d'élèves



## Informations diverses

### Foyer de vie « Les Cygnes »

Sur votre commune, le foyer de vie de Treffléan géré par le CCAS accueille en hébergement des personnes en situation d'handicap intellectuel.

Ces personnes sont souvent demandeuses d'activités en dehors de l'établissement.

De ce fait, les résidents, l'équipe encadrante et la direction souhaiteraient, si l'envie et le temps vous le permettent, que quelques habitants de la commune puissent se proposer en tant que bénévoles afin d'accompagner les résidents à participer à des activités extérieures.

Si ce projet vous intéresse, merci d'entrer en contact avec la Direction de l'établissement :

Antoine BAMAS, responsable du foyer de vie

[foyer.de.vie@wanadoo.fr](mailto:foyer.de.vie@wanadoo.fr) ou le 02 97 53 17 87

Avec nos remerciements.

Les résidents, l'équipe encadrante et la direction

### Inauguration de l'institut L'échappée Belle

#### Rue du Delan le 1er avril de 10 à 12H.

L'institut sera ouvert tous les jours **sauf le lundi et mardi matin.**

**Préstations proposées/** épilations, soins visages, soins corps, beauté des mains et pieds, ongles, maquillage semi permanent, parfumerie Gamme de soin Estime et Sens, **française, issue de l'agriculture biologique** et fabriquée à Orvault.

Marque utilisée en ongles et beauté main et pieds Essie.

Gamme de maquillage Professionnelle Make up Forever et APRIL, **gamme biologique.**

Parfums Aromasun issus de Grasse, plus d'une centaine de référence différente.

### **VOLS PAR RUSE AU PREJUDICE DES PERSONNES VULNERABLES**

#### **Comment vous protéger contre ce type d'escroquerie ?**

- Si une personne inconnue se présente à l'interphone ou frappe à votre porte, utilisez le viseur optique voire l'entre-bâilleur. Si vous avez des doutes, ne la laissez pas entrer.
- Soyez vigilant lorsque des employés du gaz, de l'électricité, de la poste, des policiers ou des gendarmes se présentent chez vous. Même si la personne est en uniforme, demandez-lui une carte professionnelle ou un justificatif d'intervention.
- Si vous faites entrer une personne chez vous, essayez de solliciter la présence d'un voisin. Accompagnez cette personne dans tous ces déplacements à l'intérieur de votre domicile.
- Ne laissez pas pénétrer des démarcheurs à plusieurs, ils peuvent facilement détourner votre attention.
- Ne divulguez en aucun cas où vous cachez vos bijoux, argent ou tout autre objet de valeur.
- Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne vous semblent pas clairs. Sachez que pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours. Ne payez rien en espèce (service ou objet).

**Face à une situation anormale, faites appel à la gendarmerie en composant le : 17.**